

Paris, le lundi 5 octobre 2020

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Tempête Alex : L'Assemblée des Départements de France soutient l'appel à la solidarité nationale pour les Alpes-Maritimes

La tempête Alex qui a touché de plein fouet le département des Alpes-Maritimes vendredi et samedi derniers a provoqué des dégâts considérables, avec un bilan encore incertain. Face à une telle urgence, l'Assemblée des Départements de France (ADF) exprime sa profonde solidarité pour les Alpes-Maritimes et salue la mobilisation de nombreux départements qui ont d'ores et déjà annoncé leur soutien.

Après avoir balayé les Côtes d'Armor dans la nuit de jeudi à vendredi dernier, la tempête Alex a très durement frappé les Alpes-Maritimes, et plus précisément le haut-pays niçois : personnes portées disparues, routes coupées, ponts brisés, bâtiments détruits et foyers sans électricité... Le bilan des fortes intempéries reste encore très provisoire, et menace de s'alourdir au fil des jours.

Dans un tel contexte, soutenir le département des Alpes-Maritimes est une urgence nationale, appelant à la solidarité du gouvernement et de tous les acteurs territoriaux. De nombreux départements se sont d'ores et déjà mobilisés pour venir en aide aux Alpes-Maritimes, à travers l'affectation de contributions et de moyens à l'effort de crise.

En tant qu'instance représentative et fédératrice de l'action des départements, l'ADF exprime sa profonde solidarité pour les départements touchés, et met tout en œuvre pour coordonner les dispositifs territoriaux de soutien dédiés aux Alpes-Maritimes, de concert avec tous les Présidentes et Présidents de départements.

« Plus que jamais, nous devons nous montrer unis face à cette épreuve, afin de venir en aide rapidement aux personnes sinistrées, et trouver des solutions concrètes pour soutenir le département des Alpes-Maritimes dans sa reconstruction. Nous relayons l'appel à la solidarité nationale afin de rassembler toutes nos forces, celles des collectivités, départements, régions, du gouvernement. » commente Dominique BUSSEREAU, Président de l'ADF.

A PROPOS DE L'ADF :

L'Assemblée des Départements de France (ADF) est une association pluraliste qui réunit les Présidents des 103 collectivités adhérentes, dont 96 Départements et 7 collectivités territoriales à compétences départementales.

Elle remplit une triple mission :

- Représenter les Départements auprès des pouvoirs publics
 - Constituer un centre de ressources permanent pour les Conseils départementaux
- Offrir aux élus départementaux les moyens de confronter leurs idées, d'échanger leurs expériences et d'arrêter des positions communes sur les grands dossiers nationaux.